



RENAULT RETAIL GROUP PONT DAQUITAINE
29 AVENUE DE PARIS
33305 LORMONT CEDEX
tél : 05 56 33 81 81
rib: bnp paribas 30004 00828 00028277108 76
siret : 31221230101599
tva intra : FR65312212301 / ape : 4511Z
n° orias : 07 026 372 - www.orias.fr / bic : BNPAFRPPAC
iban : FR76 3000 4008 2800 0282 7710 876

DES MAISONS POUR DEMAIN
ROUTE DE CARLANE
LIEUDIT MALEVILLE
46250 CAZALS

décompte sur facture n° : 25646300200867

renew electric 12 mois
compte client : 1302032
réf client/n° cde : DES MAISONS POUR DEMAIN
n°tva intra : FR03902405547

statut : XL Loueur Longue Durée
numéro de police : L254600076
numéro entrée : 161728

*** véhicule occasion ***			vous avez été reçu par M THOS	
page 1	date 20/06/2025	km réel: 4500	immat:GK866YY	vin:VFIRFK00169009813
RENAULT	KANGOO VAN E-TECH ELECTRIQUE E	puiss. fisc.: 7		
		1ère mec: 06/12/2022		
décompte : report facture véhicule		20100,00 eur		
reprise véhicule occasion FIA EY186CX			-8000,00	
dont en-cours financement vo			0,00	
financement :				

total à payer : 12100,00 eur

client : 1302032 DES MAISON
facture : 25646300200867
date : 20/06/2025
montant ttc : 20100,00 eur
règlement : COMPTANT
échéance : 20/06/2025

Exonérés de tva selon article 261 C du CGI. Hors champ d'application de la TVA.

RENAULT RETAIL GROUP SIEGE SOCIAL - 2 AVENUE DENIS PAPIN - CS 10001 - 92142 CLAMART CEDEX - SA au capital de 100000000 Euros
RCS NANTERRE: 312212301 - tva intracommunautaire : FR65312212301

Selon l'usage de la profession, toutes les quantités sont exprimées en unité de produit
Outre les pénalités de retard (taux BCE majoré de 10 points), en cas de retard de règlement de la part d'un client professionnel, celui-ci est redevable de plein droit, dès le premier jour de retard de paiement, de l'indemnité forfaitaire de 40 Euros ou de tout autre montant fixé par l'article D.441-5 du Code de commerce au titre des frais de recouvrement (article L.441-6 du Code de commerce). Escompte pour paiement anticipé néant.

Clause de réserve de propriété : nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980. T.V.A. acquittée sur les débits.

vnvo_fact_xml - vnvo_factavoir C2222 -14/05/2625 11:21:39

